

REMUÉ !

la classe [*avec le Savoir Rouler à Vélo*]

2024/2025



Qu'est-ce que le Savoir Rouler à Vélo ?

Les enjeux, les étapes de validation, l'organisation d'une sortie, ...

SRAV

Les enjeux citoyen du SRAV
Articulation avec l'APER
Une présentation en vidéo

MISE EN OEUVRE

Les étapes de validation du SRAV :
les trois blocs
Intervenants
Système d'attestations

SORTIE VÉLO

Organiser une sortie vélo : taux
d'encadrement, que faire avant,
pendant et après la sortie, ...
Documents obligatoires :
demandes d'agrément et projet
cyclisme



Le Savoir Rouler à Vélo

Des élèves autonomes à vélo

Un enjeu citoyen

Le Savoir Rouler à Vélo permet aux enfants de bénéficier des apprentissages nécessaires à une réelle autonomie à vélo pour l'entrée au collège.

Le Savoir Rouler à Vélo a été annoncé dans le cadre du [comité interministériel de sécurité routière 2018](#) (mesure 10 - accompagner le développement de la pratique du vélo en toute sécurité) et du [Plan Vélo et mobilités actives](#) (mesure 4 - développement d'une culture vélo).

Cette mesure consiste à favoriser à l'apprentissage du vélo pour une pratique plus sécurisée. La généralisation du dispositif permet aux jeunes entrants au collège de maîtriser la pratique du vélo de manière autonome dans les conditions réelles de circulation. L'apprentissage du vélo trouve ainsi une place à part entière dans le continuum de sécurité routière afin que les enfants puissent acquérir une réelle autonomie à vélo pour leur entrée au collège.



Quelle articulation avec l'APER ?

L'[attestation de première éducation à la route](#) (APER) est un enseignement obligatoire, inscrit dans les programmes du premier degré et qui vise à développer trois compétences :

- l'enfant piéton,
- l'enfant rouleur (dont le vélo),
- et l'enfant passager.

Il fait l'objet d'une attestation délivrée en fin de cycle 3. Le savoir rouler à vélo peut ainsi contribuer à valider une partie des compétences développées dans le cadre de l'APER (enfant rouleur) mais ne se substitue pas intégralement à l'APER.



Une présentation du dispositif en vidéo :

<https://vimeo.com/352726230?>

Mise en œuvre du SRAV

Ce programme permet aux enfants de 6 à 11 ans de devenir plus autonomes à vélo, de pratiquer une activité physique régulière et de se déplacer de manière écologique et économique. Le volume global minimum nécessaire à l'acquisition des compétences du savoir rouler à vélo est d'environ dix heures. La répartition du volume horaire est à l'appréciation des différents intervenants en fonction des groupes et de la progression des enfants.

- **1ère étape : Savoir Pédaler** : maîtriser les fondamentaux du vélo. Il s'agit d'acquérir un bon équilibre et d'apprendre à conduire et piloter son vélo correctement : **pédaler, tourner, freiner**.
- **2e étape : Savoir Circuler** : découvrir la mobilité à vélo en milieu sécurisé. Il s'agit de savoir rouler en groupe, communiquer pour informer les autres d'une volonté de changer de direction, et découvrir les panneaux du code de la route.
- **3e étape : Savoir Rouler à Vélo** : circuler en situation réelle Il s'agit d'apprendre à rouler en autonomie sur la voie publique et à s'approprier les différents espaces de pratique.

BLOC 0	Maternelle	 <p>Module d'apprentissage "Engins roulants" au cycle 1 = Bloc 0 facilitant l'entrée dans le SRAV https://www.ac-caen.fr/dsden50/discip/eps/spip.php?article261</p>
BLOC 1	Dès le cycle 2	 <p>Les fiches : https://sports.gouv.fr/savoir-rouler-a-velo/article/kit-pedagogique En vidéo : https://vimeo.com/savoirroulavelo/albums</p>
BLOC 2	Dès le cycle 2	 <p>Les fiches : https://sports.gouv.fr/savoir-rouler-a-velo/article/kit-pedagogique</p>
BLOC 3	Cycle 3	 <p>Les fiches : https://sports.gouv.fr/savoir-rouler-a-velo/article/kit-pedagogique En vidéo : https://vimeo.com/savoirroulavelo/albums Outil d'accompagnement à l'organisation du bloc 3 : https://sports.gouv.fr/savoir-rouler-a-velo/zoom-sur/article/outil-d-accompagnement-a-l-organisation-du-bloc-3-du-srav</p>

Intervenants et Système d'attestations

Vous cherchez un intervenant pour le Bloc 3 ? Consultez la carte interactive des intervenants formés : <https://sports-sgsocialgouv.opendatasoft.com/pages/carte-srav-contacts/?headless=false%2F>

Les intervenants dans la circonscription de Gray :

Fédération Française de Triathlon

Tri Val de Gray
58 grande rue
Gray

☎ 0783335636

✉ entraîneur.trivaldegray@gmail.com
🌐 Site internet

Union Sportive de l'Enseignement du Premier Degré

Comité départemental USEP de Haute-
Saône
7 rue de la Corne Jacquot Bournot
Noidans-lès-Vesoul

☎ 0384759582

✉ usep70@fol70.org
🌐 Site internet

Collectivité territoriale

communauté de communes
8 rue des carriers
Roche-et-Raucourt

☎ 0618664325

✉ d.rubio@valmarnaysien.com
🌐 Site internet

Association Prévention Routière

Comité de la Haute-Saône
22 Place de l'Eglise
Vesoul

☎ 0384761810

✉ comite70@preventionroutiere.com
🌐 Site internet

A l'issue du **bloc 3**, chaque enfant qui a réalisé les 3 étapes du "Savoir Rouler à Vélo" se voit remettre par l'intervenant une attestation qui valide sa participation à la formation.

1

Je me connecte : www.savoirroulervelo.fr

et je clique sur 

2

Je m'identifie via FranceConnect

(FranceConnect est un dispositif permettant de garantir l'identité d'un utilisateur en s'appuyant sur des comptes existants pour lesquels son identité a déjà été vérifiée. Ce dispositif est un bien commun mis à la disposition de toutes les autorités administratives).

3

Je complète mon profil

et valide mon compte.
Je reçois un mail de confirmation de mon inscription.

4

Pour chaque bloc, **je saisis la ou les interventions à venir,**
en précisant le nombre d'enfants. **J'enregistre.**

5

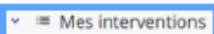
J'imprime les attestations nécessaires

à délivrer à la fin du bloc 3. Prévoyez une légère marge si vous ne connaissez pas le nombre exact d'enfants prévus sur la sortie vélo (bloc 3).
Je peux télécharger les attestations à tout moment.

6

Après la réalisation de l'intervention, **je reçois un mail de rappel.**

Je complète les champs non renseignés (genre, classe d'âge et commentaires éventuels).

Je peux consulter, modifier, supprimer les interventions réalisées ou programmées dans l'onglet : 

Organiser une sortie vélo

Organiser une sortie vélo sur route :

Les sorties sur route sont destinées **aux élèves de cycle 3**.

Il s'agit d'amener les élèves au **savoir circuler** avec un moyen de déplacement plus doux et plus respectueux de l'environnement. Le cyclisme sur route fait partie du champ d'apprentissage « adapter ses déplacements à des environnements variés » des programmes d'EPS, mais aussi des attendus dans le domaine de l'éducation à la sécurité en général et plus particulièrement à la sécurité routière.

Préalables :

Avant d'engager un groupe d'élèves à vélo sur la voie publique, il faudra :

- apporter aux élèves les connaissances sur le vélo et la sécurité puis vérifier qu'elles sont acquises
- permettre la maîtrise du vélo (équilibre, pilotage...)
- faire découvrir les spécificités de la circulation sur la chaussée (notamment le code de la route)
- faire découvrir les spécificités du déplacement en groupe et les expérimenter en milieu protégé
- faire repérer les endroits critiques et les comportements dangereux



Avant la sortie	Pendant la sortie	Après la sortie
<ul style="list-style-type: none">- Prévoir l'encadrement, recommandation départementale : groupes de 6 à 8 élèves par encadrant agréé + un encadrant voltigeur (pas de place définie, soit ouvrier, soit à côté d'un groupe...) au minimum- Demander au CPC l'organisation d'une session d'agrément : Formulaire de demande d'agrément- Compléter le Projet pédagogique cyclisme et l'envoyer au CPC- Prévoir et reconnaître effectivement le parcours- Vérifier l'état du matériel- Régler les casques, la selle, le guidon- Prévoir une tenue adaptée- Prévoir des trousse de secours et des kits de réparation- Prévoir la constitution de groupes- Prévoir un document à remettre aux encadrants « exemple de feuille de route »- Prévoir l'escorte du groupe (voiture suiveuse recommandée)- Réunir les encadrants pour une information sur l'organisation	<p>Juste avant le départ :</p> <ul style="list-style-type: none">- faire vérifier les vélos, l'ajustement des casques, les chasubles, les tenues (lacets, écharpe...)- vérifier que chaque encadrant a bien sa « feuille de route » et la constitution des groupes- rappel des principales difficultés de la sortie, des points de regroupement et des horaires <p>Organisation du groupe :</p> <ul style="list-style-type: none">- groupes de 6 à 8 élèves par encadrant + un encadrant Voltigeur- chaque groupe est espacé d'une distance de 50 m- placement de l'accompagnateur selon le contexte : dans une descente ou un carrefour difficile DEVANT, sur un terrain varié ou plat, DERRIERE (SERRE FILE) <p>-Principaux points de vigilance :</p> <ul style="list-style-type: none">- à retrouver dans le document complet « Organiser une sortie vélo sur route : guide pour l'enseignant »	<p>Un retour sur le déroulement est indispensable pour évaluer le comportement individuel des élèves et le fonctionnement des groupes, leur ressenti par rapport à l'effort consenti.</p> <p>Cela permettra de valoriser leur réussite et éventuellement d'envisager de consolider certains apprentissages.</p>